



Mouvement chrétien des personnes

Rapport d'activité

2022

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
2. VOIR ENSEMBLE : une organisation au service de l'inclusion	4
2.1 Conseil d'administration : impulsion et décision	4
2.2 Les groupes : assurer le lien social	4
2.3 Commissions et groupes de travail nationaux : la réflexion en amont de l'action	5
2.4 Les établissements et services : l'action au service des plus fragiles	7
2.5 La coordination nationale : piloter le réseau	7
3. VOIR ENSEMBLE : quatre défis pour l'inclusion	9
3.1 Défi 1 : être un acteur de l'inclusion tout au long de la vie	9
3.2 Défi 2 : être acteur du débat public	13
3.3 Défi 3 : faire vivre l'ouverture	14
3.4 Défi 4 : s'adapter aux enjeux de demain	16
4. CONCLUSION	20
5. ANNEXES	21
6. GLOSSAIRE	22
7. 2022- EN QUELQUES CHIFFRES	22
8. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	23
9. LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES	24
10. QUI FAIT QUOI AU SIEGE ?	25
11. SERVICES RENDUS PAR LE SIEGE AUX ETABLISSEMENTS ET SERVICES	29
12. QUE PROPOSENT LES GROUPES DE VOIR ENSEMBLE	32
13. REPRESENTATIONS NATIONALES	34

1. INTRODUCTION

Dans un contexte particulièrement tendu sur le plan des ressources humaines, l'association en 2022 a poursuivi ses actions en direction de l'inclusion et a relevé efficacement les quatre défis du projet associatif à savoir :

- Défi n°1 : être un acteur de l'inclusion tout au long de la vie, tant dans la scolarité, l'emploi, la vie citoyenne que dans l'appréhension du vieillissement
- Défi n°2 : être acteur du débat public, (au sein de l'Église, à travers notre militance et nos actions de sensibilisation et de plaidoyer)
- Défi n°3 : faire vivre l'ouverture, auprès du public au sens large, des partenaires actuels, possibles et futurs, dans l'hexagone et à l'international
- Défi n°4 : s'adapter aux enjeux de demain (le numérique, la dimension du développement durable, le développement par les activités, le bénévolat et les autres formes d'engagement...) et développer le rayonnement de l'association.

2. VOIR ENSEMBLE : une organisation au service de l'inclusion

Association reconnue d'utilité publique, VOIR ENSEMBLE est une organisation à multiples facettes, pilotée par un Conseil d'administration, composé en très grande majorité de membres déficients visuels.

2.1 Conseil d'administration : impulsion et décision

Avec son rôle spécifique, garant des valeurs et décidant les grandes orientations pour l'association, le conseil d'administration occupe une place à part parmi les bénévoles de VOIR ENSEMBLE. En dehors des 4 conseils d'administration et des 3 bureaux annuels, ses membres, issus des groupes et tous très engagés, participent à de nombreuses instances et groupes de travail à longueur d'année, avec une motivation toujours intacte au service de l'association.

Avec la crise sanitaire, le fonctionnement du Conseil a dû s'adapter en intégrant des réunions par visioconférences ou par téléphone. Ces modalités d'organisation perdurent pour permettre d'être plus efficaces et de faire des économies. Le Conseil sera renouvelé pour un tiers en juin 2023. Un grand merci à eux pour leur investissement et leur simplicité !

Le siège : mise en œuvre des décisions et gestion des imprévus.

Peu étoffé (constitué de 10 salariés), le siège est chargé de mettre en œuvre les décisions du Conseil dans tous les domaines : accompagnement du Mouvement, gestion des établissements, réalisation des documents de communication, actions de plaidoyer et de répondre à de multiples demandes administratives ou autres. Acceptant de glisser d'une mission à l'autre, de gérer les imprévus en plus de leurs dossiers habituels, les salariés du siège se mobilisent pour répondre rapidement aux demandes. Vous retrouverez le nom des membres de l'équipe et l'ensemble des missions remplies en annexe mais signalons l'arrivée de trois nouvelles personnes en 2022 : en janvier : Carole GODIN, directrice générale adjointe, en avril : Judith CAILLOT, assistante de direction et en octobre, pour remplacer Catherine VALLAT partie en retraite, Jean-Brice TEL à l'accueil. Margaux CABUT nous a également rejoints en octobre pour une mission de service civique.

2.2 Les groupes : assurer le lien social

Présente aujourd'hui dans une cinquantaine de départements, l'association VOIR ENSEMBLE ne doit son existence qu'à la participation et à l'investissement de nombreux bénévoles qui, à tous les niveaux, acceptent de prendre une responsabilité.

Chaque groupe de VOIR ENSEMBLE est organisé autour d'un responsable et d'un comité qui mettent en œuvre les activités et actions de proximité.

Espace privilégié de lien social, où se vit concrètement la solidarité, le groupe permet à chacun de trouver écoute, accueil, accompagnement et activités diverses, en fonction des choix réalisés localement. Il est ainsi possible pour les adhérents de pratiquer des activités culturelles, spirituelles, sportives, ou de loisirs, ponctuellement ou régulièrement, de participer à des visites et voyages, de partager des moments conviviaux, ou même de bénéficier de formations à l'informatique, de présentations de matériels nouveaux facilitant la vie quotidienne des personnes ayant une déficience visuelle. Parallèlement, de nombreux groupes s'ouvrent vers l'extérieur en proposant à des non-adhérents des séances de découverte, des sensibilisations à la déficience visuelle, des repas dans le noir, des visites à l'hôpital, à domicile ou dans les maisons de retraite, des cours, des tournois, ou en participant à des conférences, des animations de la commune, etc. (vous pouvez retrouver une liste des activités proposées par les groupes en annexe, mais aussi sur le site internet de l'association).

Les groupes ont également un rôle fondamental de participation et de sensibilisation dans toutes les instances locales : organismes tels que la MDPH ou la commission d'accessibilité, partenaires (CCFD-Terre solidaire...). Au-delà du lien social, il s'agit là de contribuer à toute réflexion ou démarche visant à représenter les intérêts des personnes handicapées visuelles, d'apporter une expertise et de défendre les valeurs de l'association.

Ce volet de l'action représente des heures de réunion, de démarches, de présence pour faire bouger les représentations sur le handicap, pour faire avancer l'accessibilité et faire en sorte que chacun soit réellement en situation d'être citoyen et acteur de son parcours.

Que tous les bénévoles de VOIR ENSEMBLE soient ici remerciés, car la vie associative ne fonctionne que grâce à leurs initiatives et leur engagement.

2.3 Commissions et groupes de travail nationaux : la réflexion en amont de l'action

Neuf commissions et groupes de travail regroupant administrateurs et adhérents sont chargés de mener des missions spécifiques pour VOIR ENSEMBLE, préparer le travail du Conseil d'administration dans différents domaines, réfléchir et orienter les décisions futures.

1. Commission des finances :

Représentant toutes les dimensions de l'association (Mouvement, établissements et services), elle suit l'ensemble des comptes, placements, investissements, budgets et bilans. Un budget global d'environ 30 millions d'euros, la complexité des procédures et des dossiers financiers, et les évolutions des politiques publiques en matière de financement, autant d'éléments qui rendent cette commission indispensable. Depuis sa création, elle se réunit par téléphone pour ne pas impacter les charges.

2. Commission nationale des sports, des loisirs et de la culture (CNSLC) :

D'après le texte transmis par Christian PUISSANT, responsable de la CNSLC

Cette commission vise à développer et promouvoir des activités accessibles, propose des voyages, rencontres et de l'information ciblée à destination des adhérents. En 2022, ont été organisés une randonnée raquette à Bessans (Savoie) en mars, un séjour de randonnée en Ardèche en juin, un séjour loisirs à Toulon en octobre. Les 11 et 12 juin, à l'occasion des 50 ans du groupe Haute Vienne et Creuse, en présence de Christian PUISSANT, Bertrand LAINE et Hervé ROLLIN, aumônier national, un hommage amical et émouvant a été rendu à François LANIER, fondateur de la commission.

3. Commission de la solidarité internationale (CSI) :

D'après le texte communiqué par Yves DUNAND

Active sur le plan international, cette commission agit en faveur des pays francophones en voie de développement, en accompagnant des projets divers et micro-activités menés par des personnes aveugles, en soutenant des écoles par le financement d'enseignants spécialisés, en envoyant du matériel adapté.

En 2022, la totalité des appuis est allée à des écoles ou structures éducatives : financement de la rémunération d'enseignants et d'éducateurs spécialisés au Togo, au Cameroun et à Madagascar ; contribution au budget nourriture d'une structure togolaise ; parrainage d'élèves de deux structures malgaches ; fourniture de matériel didactique (machines Perkins, cubes et cubarithmes, tablettes et poinçons).

Deux temps forts sont à retenir pour 2022 : la mission de Nicolas KOKOUMA au Togo du 13 octobre au 2 décembre et celle de Philippe LEY à Madagascar de la mi-octobre à la mi-décembre.

A souligner également l'acheminement par Sylvie THEZE du matériel donné par les services SIADV de Bretagne et Normandie. Les envois de matériel sont toujours assurés par l'équipe des « chiffonniers » coordonnée par Alain BARDET.

L'Association des Amis des Aveugles et Déficients Visuels et le lions club Clermont Volcans ont renouvelé leur soutien en 2022, complété par une vente d'objets artisanaux.

4. Comité permanent pour l'animation du Mouvement (COPAM) : maintenir le contact

Composé de membres désignés par le conseil d'administration, l'objet du comité permanent pour l'animation du Mouvement (COPAM) est d'accompagner le Mouvement. Conscients des difficultés (pas de trésorier, baisse du nombre d'adhérents, vieillissement, manque de dynamisme...), le COPAM s'est organisé en grands secteurs. Pour chaque grand secteur, des référents ont été désignés pour rencontrer les groupes, les épauler, les guider. Ils sont ainsi les premiers interlocuteurs pour toute demande d'aide, pour lancer une nouvelle activité, un rapprochement avec un autre groupe, l'Assemblée générale, bref, pour poursuivre la dynamique d'échanges et de développement initiée lors des rencontres intergroupes, et faire ainsi vivre le sentiment d'appartenance, ciment de VOIR ENSEMBLE.

Avec cette organisation, le COPAM assure la présence du national au plus près des préoccupations, il recueille attentes et questions et contribue à accompagner le développement de l'association. Il est aussi l'un des acteurs de la militance de VOIR ENSEMBLE en France pour être présent dans le débat public.

5. Commission plaidoyer : être acteur du débat public

Le travail de cette commission permet depuis 2018 la prise de parole officielle de l'association, contribuant en cela à la médiatisation de notre cause et à faire de VOIR ENSEMBLE un acteur du débat public, un des défis retenus pour le projet associatif. Vous verrez dans la seconde partie de ce rapport que de nombreuses actions et mobilisations ont pu être faites en 2022.

6. La Pastorale : donner du sens

Le conseil pastoral et son bureau se sont réunis à plusieurs reprises sous la présidence de notre aumônier national, le père Hervé Rollin.

La préparation du pèlerinage prend une place importante dans les travaux de la pastorale. LOURDES reste au fil des années un temps privilégié de partage, un temps fort proposé au niveau national, une occasion de redonner du sens et de renforcer le sentiment d'appartenance.

Le Conseil pastoral a continué à proposer chaque semaine une méditation aux adhérents, méditation prenant la forme d'un texte envoyé par mail et très apprécié. Des aumôniers, des diacres et des laïcs de l'association ont contribué à cette initiative. Une réunion des aumôniers a permis à chacun de mieux connaître l'association et de réfléchir aux axes et actions pour mieux accompagner le Mouvement dans sa dimension spirituelle.

A noter également cette année, la chance pour 28 membres de l'association, dont notre président national, Jacques Charlin, et notre aumônier national, Hervé Rollin, d'être reçus en audience privée par le pape François le samedi 19 février au Vatican, dans la salle Clémentine. Le pape François a tenu à saluer et bénir individuellement toutes les personnes déficientes visuelles, ainsi que leurs guides. Un moment fort et un grand honneur que n'oubliera jamais cette délégation.

Associée à la Pastorale, l'Hospitalité Notre-Dame de la Lumière, sous la houlette de Marie-Pierre SALINAS permet aux personnes les plus fragiles de vivre le pèlerinage de Lourdes de façon pleine et entière.

7. Commission patrimoine

Créée en 2021, cette commission composée d'administrateurs, a pour objectif de gérer et d'anticiper les travaux nécessaires sur le patrimoine de l'association. Dotée de bâtiments anciens, souvent issus de legs, VOIR ENSEMBLE doit veiller à l'entretien, à la sécurité et à la conformité des lieux où sont accueillis les personnes qui lui sont confiées. De nombreux travaux sont nécessaires et il s'agit d'avoir une vision complète du patrimoine pour procéder dans l'avenir à des choix de réparation ou de vente, pour maintenir un accueil de qualité, adapté aux besoins.

8. Comité permanent pour les établissements et services (COPES)

Composé d'administrateurs, le COPES suit toutes les questions concernant les établissements et services. Il fonctionne en lien permanent avec les directeurs généraux et donne des avis sur tout sujet d'actualité. Les actions et dossiers traités sont nombreux et demandent une grande disponibilité à ses membres (cf. établissements et services). Les enjeux financiers sont d'importance, on parle de millions d'euros.

9. Commission communication

Cette commission sert à penser la stratégie nationale de communication, de développement de la visibilité et la valorisation des réalisations internes (Prix Avenir...) avec les administrateurs.

2.4 LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES : l'action au service des plus fragiles

La gestion des établissements et services occupe une grande place dans les préoccupations du Conseil d'administration et, de manière plus générale, du national. Il est vrai que les réponses professionnelles s'élargissent au fil des années. Accompagnant tous types de publics (enfants, adultes, personnes âgées, personnes vivant en milieu de vie ordinaire ou ayant besoin d'une prise en charge plus institutionnalisée), nos établissements et services concernent aussi, parfois, les personnes ayant un handicap auditif et n'excluent évidemment pas les personnes avec handicaps associés. Avec l'expérience acquise, notre association peut se prévaloir d'une réelle expertise et d'une compétence large pour tout ce qui touche aux méthodes, aux savoir-faire nécessaires à l'accompagnement des personnes qui lui sont adressées.

L'année 2022 a été marquée par des tensions et difficultés dans les équipes, qui, déjà bien malmenées par la crise sanitaire, n'ont pas compris pourquoi les revalorisations salariales annoncées ne s'appliquaient qu'à certains professionnels et étalées dans le temps selon le type de financement des établissements

Cette année encore, les professionnels ont travaillé pour assurer la continuité de l'accompagnement des enfants, des adultes et des aînés suivis par nos établissements et services, et ce malgré une véritable crise des métiers du médico-social entraînant des difficultés de remplacement et de recrutement. Par ailleurs, la revalorisation salariale ne s'appliquant qu'à une partie des professionnels, des tensions et difficultés sont apparues dans les équipes pourtant très engagées de l'association.

Malgré tout, les projets structurants des Pôles et de l'Association se sont poursuivis, permettant de développer de nouvelles réponses aux besoins des personnes handicapées, la poursuite et la finalisation des chantiers de reconstruction.

2.5 La coordination nationale : piloter le réseau

Indispensable pour une association gestionnaire d'une trentaine d'établissements, services et dispositifs médico-sociaux, la coordination nationale s'appuie sur le projet associatif et les orientations stratégiques de VOIR ENSEMBLE. Elle veille à donner du sens à la participation des usagers et rappelle les enjeux de l'inclusion sociale. Elle alerte les directeurs sur l'évolution des contraintes externes et les épaula avec le souci de mutualiser les réponses.

Cette année, la coordination nationale s'est notamment incarnée par :

1. Les réunions de direction

Poursuivies chaque mois en visioconférences, et une fois par trimestre en présentiel, les réunions de direction permettent de partager l'appropriation des consignes, d'adopter un discours et des pratiques communes ou proches sur la gestion des divers aspects liés à la vie des établissements et aux nouvelles exigences de l'Etat : continuité d'activité, dialogue continu avec les représentants du personnel, démarches administratives, crise des métiers de l'humain en lien avec la revalorisation décalée et inéquitable des salaires du secteur médico-social, mise en place du dossier de l'usager informatisé, négociation pour les évaluations externes et appropriation des nouvelles modalités...

2. Le comité permanent pour les établissements et services (COPES)

Le COPES s'est tenu informé de l'actualité des établissements et plus généralement des activités associatives, en lien permanent avec les directeurs généraux. Certains de ses membres ont assisté aux réunions des directeurs et plusieurs réunions téléphoniques ont été organisées en associant les directeurs concernés.

En raison de l'importance des dossiers traités et de sa position d'interface entre les directions des établissements et services et nos organes de décision (bureau et Conseil d'administration), le COPES est une des concrétisations des choix de VOIR ENSEMBLE en matière de gouvernance : associer administrateurs et directeurs aux prises de décision.

3. Le pilotage administratif et financier

En lien avec la directrice administrative et financière, des reportings réguliers permettent une meilleure visibilité sur les situations des établissements et services et facilitent les analyses de la commission des finances. L'accompagnement des directeurs et de leurs équipes, en particulier dans les domaines commerciaux qui engagent les finances propres de l'association, s'est poursuivi. La mise en place des CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens), ainsi que les différents projets de développement ou de reconstruction rendent indispensable cette mission ressource du siège. En 2022, il a fallu gérer les conséquences et critères de la revalorisation des salaires du secteur sanitaire et médico-social, tout en développant le système d'information national et en formant les équipes à son utilisation. Ce logiciel facilitera à terme le travail des équipes et la remontée des informations indispensables à une gestion nationale mais son déploiement mobilise fortement les équipes.

4. Le pilotage des ressources humaines

Rendu nécessaire par le nombre d'établissements et de services, leur diversité, le nombre de salariés (474 salariés au 31 décembre 2022 ; 431,20 Équivalents Temps Plein) un pilotage national est indispensable pour les ressources humaines.

Dans un contexte très changeant, le responsable des ressources humaines a, entre autres, mission de poursuivre la démarche d'harmonisation engagée, de réfléchir à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la formation professionnelle de nos équipes très spécialisées, la fidélisation des métiers spécifiques qui interviennent dans VOIR ENSEMBLE, etc. L'année 2022 a été marquée, comme pour le domaine des finances, par la prise en compte des différentes conséquences de la revalorisation différenciée des salaires du médico-social. Certains professionnels étant exclus des revalorisations salariales, alors qu'indispensables dans l'accompagnement, le manque d'homogénéité, voire d'équité de traitement, a généré de fortes tensions sociales au tout début de l'été, sans jamais conduire à un Mouvement de grève interne. Le sujet restera d'actualité en 2023 puisque l'association œuvre à travers son plaidoyer pour mettre en lumière « les oubliés du Ségur »

A noter également cette année, la signature d'un protocole d'accord préélectoral pour renouveler l'ensemble des représentants du personnel et un gros travail en lien avec Nexem en vue de la négociation et de la signature d'un accord sur l'organisation et l'aménagement du temps de travail qui trouvera son aboutissement en 2023. La mise en place du nouveau système d'information et l'harmonisation des modalités de temps de travail vont de pair pour un fonctionnement harmonisé optimal.

Si l'association peut se féliciter d'avoir des équipes encore engagées, il n'en demeure pas moins une réelle difficulté de recrutement induite par la revalorisation partielle des métiers et une prise en compte encore trop faible de la spécificité de notre accompagnement.

3. VOIR ENSEMBLE : QUATRE DEFIS POUR L'INCLUSION

L'année 2022 est la première année pleine depuis le vote du projet associatif en juin 2021. Il ne s'agit pas ici de reprendre intégralement notre projet associatif mais de mettre en évidence certaines actions qui, au-delà du quotidien du Mouvement ou des établissements et services, prouvent la mobilisation des professionnels et des bénévoles pour imaginer des solutions répondant aux besoins et facilitant l'inclusion.

3.1 Défi 1 : être un acteur de l'inclusion tout au long de la vie

VOIR ENSEMBLE a pour objet non seulement d'être un vecteur de lien social, mais aussi d'offrir des solutions d'accompagnement adaptées aux situations vécues par les personnes handicapées sensorielles.

L'association a fait le choix de mettre en avant l'importance de l'apprentissage des outils d'autonomie (braille, techniques de compensation...) aussi bien pour les jeunes, pour leur offrir toutes les chances sur le marché de l'emploi et l'autonomie dans leur vie quotidienne, que pour les adultes, tout au long de leur vie notamment professionnelle, en les accompagnant dans leurs besoins d'aménagement de poste.

Aujourd'hui, il s'agit de passer de la seule gestion sociale – grâce à des politiques de solidarité et d'accompagnement, qui ne doivent pas être délégitimées ni abandonnées – à la prise en compte de l'impératif de l'autonomie, de l'accès aux droits, du vivre ensemble et de la production de lien social.

1 Maintenir une place centrale dans l'inclusion scolaire

Riche d'une longue expérience, l'association VOIR ENSEMBLE a toujours fait preuve de capacités d'adaptation pour répondre aux attentes des familles d'enfants déficients visuels. Une inclusion scolaire réussie demande un accompagnement dès le plus jeune âge par des services spécialisés regroupant des professionnels formés aux techniques de compensation du handicap : l'apprentissage du braille, l'utilisation d'outils de traçage et la maîtrise d'un ordinateur adapté ne peuvent se réaliser avec les méthodes proposées à tous.

VOIR ENSEMBLE affirme la nécessaire complémentarité des établissements spécialisés, des équipes de soutien à l'inclusion scolaire et du Mouvement, en lien avec le milieu ordinaire. Elle veut maintenir une place centrale des jeunes déficients visuels dans l'inclusion scolaire tout en étant vigilante à la prise en compte de leur situation de handicap sensoriel.

Le travail se poursuit dans les pôles pour proposer des dispositifs de scolarisation adaptés aux publics enfants et jeunes avec l'ouverture d'une unité d'enseignement dans un collège de Lamballe depuis avril 2022 qui accueille 8 jeunes, la mise en place d'une semaine *All Inclusive* avec un collège de Moulins, proposant une sensibilisation au handicap visuel à tous les élèves, notamment via des activités sportives.

Pour répondre aux besoins des jeunes déficients visuels, des conventions de partenariat se montent avec l'Éducation nationale (obtention d'un poste d'enseignant à temps complet en Saône et Loire et prêt de locaux pour la pratique sportive en Bretagne, notamment).

Dans le cadre de l'agrément Exception handicap, dont VOIR ENSEMBLE bénéficie pour adapter textes, manuels, romans au programme de l'année, une transcriptrice a renforcé l'équipe en Mayenne.

L'enseignement du braille est un élément incontournable pour une bonne scolarité, mais cela demande un effort de formation des enseignants : le pôle Centre-Auvergne-Bourgogne en forme deux pour son service de l'Allier.

En parallèle, la place des outils numériques s'accroît tout au long des parcours scolaires et de formation des jeunes déficients visuels et nos structures doivent investir régulièrement dans du matériel récent : ordinateurs, tablettes, imprimante 3D.

VOIR ENSEMBLE, considérant que le braille constitue un des moyens pour faciliter l'apprentissage et l'inclusion des jeunes déficients visuels, était également partie prenante, avec plusieurs partenaires de la déficience visuelle le 22 juin de la journée de commémoration « Braille is back », pour les 70 ans de la panthéonisation de Louis Braille. Le manifeste pour la promotion du braille a été largement diffusé à cette occasion.

2 Soutenir l'emploi des personnes handicapées visuelles

Avec un taux de chômage estimé à 50%, l'inclusion professionnelle des personnes en déficience visuelle constitue un véritable défi. Les politiques publiques prônent l'inclusion des personnes handicapées dans le milieu ordinaire de travail. Cette inclusion n'est toutefois pas toujours possible et des structures passerelles telles que les ESAT et les EA (entreprises adaptées) restent nécessaires. L'inclusion professionnelle passe par l'adaptation de l'environnement professionnel : formations, accessibilité des logiciels métier, matériels et moyens de compensation, présence de référents sensibilisés au handicap visuel, ouverture à de nouveaux métiers, accessibles et porteurs en phase avec le marché du travail.

VOIR ENSEMBLE considère que le handicap est une richesse pour l'entreprise. Elle a fait le choix de gérer différentes structures – ESAT, EA, SAE (services d'appui à l'emploi) –, pour proposer des solutions aux personnes handicapées sensorielles et, si demande de leur part, favoriser leur inclusion dans le milieu ordinaire, en prenant en compte les difficultés et le rythme de chacune et chacun.

À travers ses établissements et services, l'association développe, en fonction des besoins et des situations, l'apprentissage et l'adaptation des outils d'autonomie et de compensation du handicap pour les personnes déficientes sensorielles.

En 2022, les équipes de VOIR ENSEMBLE comptent 43 salariés en situation de handicap, soit 9% de l'effectif de l'association, un chiffre au-delà des obligations légales, concrétisant ainsi l'objet de l'association.

En Bretagne, 79% des salariés de l'entreprise adaptée bénéficient d'une RQTH.

Le foyer La Pyramide emploie une salariée présentant une déficience visuelle de même que les ESAT. Tous ces postes bénéficient d'une adaptation au handicap visuel.

Les ESAT permettent à certaines personnes de prendre ou reprendre contact avec le milieu du travail : rythme, production, relation professionnelle, valorisation par le travail. Mais ils sont également un tremplin pour trouver un poste dans le milieu ordinaire pour ceux qui le souhaitent grâce à une montée en compétences et à l'acquisition de savoir-faire. Le décret, paru en décembre 2022, concernant la transformation des ESAT légitime encore plus ces actions, autour de trois objectifs opérationnels qui sont déclinés au quotidien par nos deux ESAT :

- Renforcer les droits et le pouvoir d'agir des travailleurs en ESAT ;
- Favoriser une dynamique de parcours pour les travailleurs, à l'intérieur de l'ESAT, mais aussi de l'ESAT vers le milieu ordinaire pour ceux dont c'est le projet ;
- Accompagner le développement de l'activité des ESAT pour favoriser la montée en compétence et l'employabilité des travailleurs avec notamment la création d'un Fonds d'accompagnement de la transformation des ESAT (FATESAT)

Ainsi, l'ESAT Renaissance a intégré dans son équipe une chargée d'insertion professionnelle dont la mission est l'accompagnement vers des stages dans le milieu ordinaire afin de confirmer un projet professionnel ou de réorienter son choix. Quelques exemples : un travailleur a réalisé un stage en mécanique automobile, carrosserie, nettoyage automobile ; cela lui a permis d'affiner son choix au fur et à mesure des périodes de stage. Une travailleuse a fait un stage en crèche, puis dans une école maternelle qui souhaite l'accueillir pour une seconde période de stage. Un troisième travailleur a fait un stage au sein d'une enseigne de Fast food et a décroché un CDI qu'il réalise en temps partiel en complément d'un temps partiel à l'ESAT.

L'ESAT du Puch travaille dans le même sens avec un accompagnement graduel vers l'emploi en milieu ordinaire ou vers une autre entreprise adaptée.

De son côté, le pôle Centre-Auvergne-Bourgogne prépare les jeunes scolarisés ou en formation à construire leur projet professionnel : recherche de stage en milieu ordinaire, en partenariat avec les services de l'Allier et de la Nièvre.

Une des missions des PCPE (pôle de compétences et de prestations externalisées) des services de la Nièvre et de la Saône-et-Loire est également de trouver des relais afin de maintenir au maximum la vie professionnelle.

Le PDIP (Pôle d'Insertion Professionnelle) de Saône et Loire peut, quant à lui, être sollicité pour des jeunes qui sortent de la scolarité.

Les SIADV du pôle Bretagne-Normandie et le SAE du pôle des Hauts-de-France accompagnent de nombreuses personnes dans la recherche ou le maintien dans l'emploi, voire dans une reconversion professionnelle.

Enfin, la pairaidance et l'autodétermination est un axe de développement de plus en plus mobilisé au sein des pôles : intervention de personnes accompagnées précédemment par les services d'Île-de-France auprès des nouveaux arrivants (Rémora 77 fait partie d'un collectif au sein de la MDPH qui travaille depuis plusieurs années sur ce sujet et une stagiaire pairaidante est accueillie dans le service, qui a déjà intégré deux pairaidants dans le groupe 77, avec une organisation conjointe d'activités entre le groupe et le service ; participation au dispositif EPoP (relatif au pouvoir d'agir et à la participation des personnes avec un handicap) dans les Hauts-de-France, avec le projet de mise en place d'un système de tutorat/pairaidance au sein de l'ESAT Renaissance pour les nouveaux arrivants par les anciens travailleurs.

3 Favoriser le lien social et l'autonomie

Dans une société où tout s'individualise et se dématérialise, VOIR ENSEMBLE se positionne depuis sa création comme un vecteur de lien social à travers ses groupes, répartis sur tout le territoire, qui proposent des lieux d'échange et de réflexion, des activités sportives et culturelles, un soutien par les pairs, du lien social pour les plus vulnérables et les plus isolés ; ses commissions œuvrent en France et à l'international pour apporter une aide sous différentes formes ; ses établissements et services offrent un accompagnement vers l'autonomie.

Viser l'inclusion ? c'est permettre à chacun de pouvoir choisir son projet de vie et son lieu de résidence. Dans cet objectif plusieurs de nos établissements et services se sont lancés dans des projets d'habitat inclusif, permettant à ceux qui le souhaitent d'intégrer un logement indépendant de l'établissement mais dans un cadre sécurisé par l'accompagnement de professionnels spécialisés.

Mise à part l'Île-de-France, en raison de son mode d'intervention en services, les cinq autres pôles ont développé diverses formules d'habitat inclusif en lien avec la réalité de leur territoire : le dispositif Vivre dans la Cité dans les Pays de la Loire, en lien avec le foyer des Amarres et la plateforme Ancr'âge ; en Gironde, le travail mené autour de l'unité d'hébergement et les maisons partagées (des appartements tremplins au cœur de la ville) a débouché sur la réfection de l'échoppe Marceau (quatre appartements) et sur le dispositif d'aide à la vie partagée dans l'échoppe Tillet ; un appartement d'expérimentation à l'autonomie à Lamballe ; un projet de mutualisation d'appartements entre le foyer La Pyramide et des jeunes du secteur enfant en Centre-Auvergne-Bourgogne. Un autre projet est en cours de réflexion dans les Hauts-de-France pour la création de logements diffus, habitat transitoire d'une durée maximale d'un an, répondant à une prise d'indépendance par rapport au logis familial, à un rapprochement géographique par rapport à l'intégration en ESAT...

Pour parvenir à prendre son envol, il faut cocher des prérequis parmi lesquels l'autonomie, que ce soit dans les déplacements, les activités de la vie quotidienne ou dans sa capacité à mener une vie sociale riche. Se déplacer, apprendre le braille, tenir son budget, cuisiner, s'occuper de son linge, faire son ménage... sont la base de l'autonomie. Les professionnels de nos six pôles, experts dans ce domaine sont mobilisés pour permettre aux personnes qu'elles accompagnent de faire leurs choix de vie en tenant compte de leurs désirs et de leurs possibilités.

Des ateliers loisirs, détente, des sorties sportives ou culturelles viennent compléter ce travail : jardin thérapeutique, ateliers bien-être, cuisine, sports (dont le tandem avec des partenaires associatifs dans les Pays de Loire, les activités nautiques en Bretagne, dans un partenariat fructueux puisque les professionnels de ce pôle ont formé les animateurs sportifs du site à l'accompagnement des personnes en situation de handicap), randonnées (le Bike Tour en Ile de France), voyages (grâce au partenariat avec l'ANCV, cf ci-dessous).

En septembre, l'association a participé avec le collectif d'associations « Braille is Back » aux journées européennes du patrimoine en animant le Blind Corner avec des ateliers de découvertes autour de la déficience visuelle à l'Institut national des jeunes aveugles. Une façon de favoriser le lien social et de démontrer l'autonomie.

L'association, partenaire de longue date de l'Agence nationale des chèques vacances (ANCV), permet chaque année à des adhérents aux faibles ressources de partir en vacances, accompagnés de leur famille. De plus, le fréquent surcoût lié à l'accompagnement contraindrait le plus souvent ces personnes à renoncer à leur départ. En 2022, 62 personnes ont bénéficié du partenariat, des adhérents de VOIR ENSEMBLE, des résidents de nos établissements et services de VOIR ENSEMBLE (Le Bel Horizon, résidence St-Pierre), mais également d'autres associations partenaires (Maison des aveugles, APAJH, AVH), instituts spécialisés (IME La Pépinière, IJA Toulouse), puisque VOIR ENSEMBLE est la seule référence de l'ANCV dans le secteur de la déficience visuelle. Cette année plusieurs salariés ont pu bénéficier de l'offre BSV (Bourse solidarités vacances) qui s'adresse aux salariés de nos structures, sous conditions de ressources et sous contrat au moment du séjour. Le site d'APV (aide aux projets vacances) a été refondé, il est désormais plus moderne, plus fluide et plus rapide. Il se nomme dorénavant Espace Action Sociale. Notre association est ici parfaitement dans son rôle d'attention aux moins favorisés.

4 Accompagner le vieillissement de la société

Le vieillissement des personnes déficientes sensorielles est une préoccupation majeure de l'association. C'est une réalité démographique à laquelle VOIR ENSEMBLE est directement confrontée. Dans ses groupes, la moyenne d'âge est élevée. Côté établissements, le vieillissement des résidents est également à prendre en compte pour adapter les modalités de leur accompagnement.

Notre projet s'inscrit dans le souhait de veiller au respect de la dignité des personnes handicapées vieillissantes et plus largement des personnes en situation de handicap sensoriel en perte d'autonomie. L'enjeu est d'envisager le vieillissement comme une période de la vie d'une personne avec sa richesse d'expériences de vie et ses choix, en valorisant les particularités de l'accompagnement liées aux personnes déficientes sensorielles : être avant tout une personne et pas seulement une personne handicapée vieillissante. Il s'agit aujourd'hui d'anticiper les attentes des personnes accompagnées et les nouvelles conséquences dues au vieillissement. La personne vieillissante est une personne nécessitant un accueil et un accompagnement de plus en plus conséquent en fonction de la diminution de ses capacités. La vie est, en outre, une succession de ruptures que chacun affronte plus ou moins bien avec l'avancée en âge et ses difficultés, voire ses déficiences. Pour toutes ces raisons, il est indispensable de sortir de la sectorisation des réponses, mais au contraire, de créer du lien entre les différents acteurs pour qu'ils apportent une réponse cohérente, homogène et durable.

L'association prend en compte le vieillissement des usagers et résidents de nos structures en lien avec la réalité de chaque territoire : projet avec la maison de retraite de Frossay pour l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes dans le pôle Pays de la Loire ; transformation de quatorze places d'hébergement en places de foyer de vie pour un accueil de personnes handicapées vieillissantes ; et au quotidien depuis longtemps dans nos pratiques professionnelles, prise en compte du vieillissement à travers d'unités de vie dite à rythme différent. Des partenariats sont noués avec les acteurs de la gériatrie (interventions dans les EHPAD du secteur), formation de nos professionnels à l'accompagnement du vieillissement, intervention de nos équipes dans les structures de personnes handicapées vieillissantes pour former/sensibiliser aux réalités de la déficience visuelle, intervention au domicile de personnes handicapées vieillissantes pour travailler sur leur autonomie et leur permettre de rester le plus longtemps possible à leur domicile ou sur le retour à domicile, après une hospitalisation.

3.2 Défi 2 : être acteur du débat public

Afin de peser sur le débat public et de participer à l'élaboration des politiques du handicap, il est nécessaire de mener des actions. Les champs d'action sont larges : le respect de ses droits, mais aussi la place de la personne dans des institutions comme l'Église.

Depuis de nombreuses années, le milieu associatif, dont l'ADN est par essence militant, s'est emparé de plusieurs outils : les sensibilisations auprès du grand public, du milieu scolaire ou professionnel, mais aussi le plaidoyer, un lobbying citoyen, pour faire connaître et progresser sa cause dans la société

1 Prendre notre place dans l'Église

Réaffirmée par l'association, la dimension chrétienne de VOIR ENSEMBLE l'amène à contribuer aux réflexions menées par l'Église et à travailler seule ou en partenariat à l'accueil des personnes déficientes visuelles dans l'Église de France.

En 2022, au-delà de l'organisation du pèlerinage de Lourdes, la Pastorale de VOIR ENSEMBLE a poursuivi ses actions en lien avec Promesse d'Église, le Comité catholique contre la faim et pour le développement-Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire), la Pastorale des personnes handicapées (PPH), de l'Office chrétien des personnes handicapées (OCH), des instances diocésaines et des médias chrétiens.

L'association a eu cette année l'honneur d'être reçue en audience papale privée en février, démontrant ainsi l'importance de VOIR ENSEMBLE au sein des Mouvements chrétiens. Par ailleurs, les propositions de VOIR ENSEMBLE ont été reprises par Promesse d'Église, dans sa contribution au synode. Enfin, une messe le 3 décembre à Saint Jean-Baptiste de Belleville (Paris 19e) s'est déroulée à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, en partenariat avec l'OCH, la Pastorale des personnes handicapées, le vicariat des personnes handicapées du Diocèse de Paris, L'Arche en France, Foi et Lumière France, Relais Lumière Espérance, Simon de Cyrène, Ombres et lumière et VOIR ENSEMBLE. Trois points qui montrent que VOIR ENSEMBLE prend sa place de façon plus forte au sein de l'Église.

2 La militance portée par le plaidoyer

La démarche de plaidoyer permet à notre association de construire une parole nationale, déclinée à tous les niveaux de l'association.

VOIR ENSEMBLE prône une approche et des actions militantes communes aux acteurs de la déficience visuelle, tant nationalement que localement. Cette approche inter-associative concerne non seulement la déficience visuelle, à travers les commissions de la CFPSAA, le handicap en général (Collectif Handicaps), l'ensemble du monde associatif et le monde de l'entreprise.

En 2022, plusieurs actions ont ainsi été menées contribuant à la visibilité du positionnement de VOIR ENSEMBLE :

- **Elections présidentielle et législatives**

Pour une prise en compte du handicap visuel dans les futures politiques publiques, les associations de la déficience visuelle (la CFPSAA, la FAF, l'AVH, la Fédération des associations de chiens guides, l'association apiDV et VOIR ENSEMBLE) ont rédigé un livre blanc avec 17 propositions pour le handicap visuel et ont organisé une tournée des QG avec remise du livre blanc aux candidats ou à leurs représentants. Pour les législatives, ce livre blanc a été envoyé aux partis politiques et les groupes de VOIR ENSEMBLE l'ont relayé de leur côté aux candidats députés.

Également, VOIR ENSEMBLE a soutenu Handébat (porté par CFPSAA, la LADAPT, 100% HANDINAMIQUE et l'APHPP), dispositif inédit basé sur un débat à Radio France le 23 mars avec les candidats et des interviews vidéos de ces derniers.

- **Soutien à des actions et initiatives :**

En février, VOIR ENSEMBLE a soutenu le manifeste pour un service public plus humain et ouvert à ses administrés. En mai, la soirée du projet Parvis, projet européen de sensibilisation aux droits des personnes aveugles et malvoyantes, a été accueillie au siège.

- **Contribution aux démarches visant à reconnaître les métiers du médico-social et de la déficience sensorielle**

Tout au long de l'année, VOIR ENSEMBLE a contribué à faire reconnaître métiers et spécificités du secteur de la déficience visuelle en s'associant aux courriers adressés aux élus, aux alertes envoyées aux rapporteurs du gouvernement pour la revalorisation des métiers, en interpellant, avec d'autres, les décideurs sur les risques induits par les différences de traitement entre les secteurs médico- social et sanitaire, en participant à toute action nationale ou locale allant dans le sens de la prise en compte des salariés du secteur, indispensables à un accompagnement de qualité, et bien malmenés du fait de la crise sanitaire.

Ainsi, le 28 septembre, VOIR ENSEMBLE participait à la mobilisation « Qui prend soin de nous » initiée par l'UNIOSS à Paris mais également en province.

Le combat se poursuit même si au moment de l'écriture de ces lignes, la valorisation de 183 euros mensuels aux métiers spécifiques du secteur est actée. Il n'en reste pas moins, en effet, que tous les salariés investis des établissements et services de VOIR ENSEMBLE ne sont pas encore concernés par cette revalorisation, ce qui constitue, pour une association nationale comme la nôtre, un problème d'équité inacceptable.

- **Les soirées du plaidoyer :**

Dans l'objectif de sensibiliser les adhérents et les salariés à notre militance, les soirées du plaidoyer ont été lancées en mars. Il s'agit d'échanger et de se former sur des sujets de plaidoyer et d'actualités. Ainsi se sont déjà déroulées des soirées sur les thèmes des élections de 2022, la mobilité, l'habitat inclusif.

- **Une présence dans les médias et les réseaux sociaux :**

La page LinkedIn de VOIR ENSEMBLE a été créée en 2022.

A chaque événement, notre président Jacques Charlin, les administrateurs et les responsables de groupe n'hésitent pas à répondre aux interviews sur Vivre FM, France Bleue, RCF...

Et pour soutenir les actions des adhérents, un kit du militant a été créé et adressé en septembre au Mouvement.

3 Développer formations et sensibilisations

Experte dans la déficience sensorielle, l'association est, de ce fait, amenée à proposer ou à répondre à des demandes de formation ou de sensibilisation à la déficience visuelle auprès de ses partenaires associatifs, du champ du handicap ou non, auprès d'élus ou d'entreprises (offices de tourisme, musées, transports) ... Les différents services SIADV, SAE, SAVS, SAMSAH y consacrent une partie de leur temps (utilisation des lunettes IRVA pour sensibiliser les collègues d'un salarié déficient visuel par exemple). Certains professionnels sont amenés à intervenir dans des écoles (du primaire jusqu'aux études supérieures) ou dans des hôpitaux. Ce travail fait l'objet de conventions, Agefiph le plus souvent.

L'ensemble des professionnels concernés se font un devoir de répondre positivement à chaque sollicitation.

Du côté du Mouvement, la mobilisation se fait facilement et régulièrement autour d'ateliers de découverte du braille, des goûters ou déplacements sous bandeau, des ateliers de découverte de l'audio description ou une initiation au showdown. Autant d'occasions de découvrir la déficience visuelle et de fonctionner en lien avec d'autres.

3.3 Défi 3 : faire vivre l'ouverture

Le monde associatif est en constante évolution : certaines associations disparaissent, d'autres fusionnent, d'autres se créent, les contraintes administratives et budgétaires sont toujours plus lourdes et chronophages, l'engagement des bénévoles plus fluctuant qu'auparavant. Comment alors renforcer, vivifier et pérenniser notre vie associative ? S'ouvrir vers l'extérieur semble une réponse pertinente, générant de nombreux retours sur investissement.

1 Partenariats et nouveaux publics

VOIR ENSEMBLE s'inscrit dans un réseau de partenaires associatifs ou institutionnels, du champ du handicap ou non, au niveau national comme au niveau local. L'association souhaite poursuivre et renforcer son action dans cette voie afin de sortir de l'entre-soi, de faire connaître le handicap sensoriel à toutes les composantes de la société et de miser sur la force du collectif pour faire avancer nos combats en nouant des partenariats d'opportunité ou sur le long terme.

Au-delà de nos actions et partenariats réguliers avec le secteur de la déficience visuelle (CFPSAA) et le CCFD-Terre solidaire évoqués plus haut dans ce rapport, et qui permettent d'être pleinement acteur du débat public, plusieurs groupes se sont lancés dans des partenariats locaux, leur permettant de développer certaines activités ou d'obtenir un soutien à des actions.

Le travail en partenariat se développe depuis de nombreuses années dans le secteur médico-social pour apporter les meilleures réponses possibles aux personnes accompagnées.

Que ce soit les services qui viennent en appui d'autres structures dans le cadre d'appels à projet : notamment avec une plateforme de répit des aidants, des prestations d'études ergonomiques des postes de travail.

Que ce soit en direction d'un demandeur institutionnel : l'adaptation du musée Mathurin Méheut à Lamballe, les échanges et le soutien auprès de crèches avec le projet Accessibil'histoire dans la Nièvre, la pratique d'activités de loisirs avec des associations sportives ou culturelles telle la pratique du tandem dans les Pays de Loire ou en participant à la réflexion au sein des instances locales, départementales ou régionales et dans les Communautés 360¹ et les ERHR (équipe relais Handicaps rares) dans plusieurs régions.

Les partenariats évoluent en permanence en adéquation avec la réalité des besoins au sein comme hors du secteur médico-social. L'organisation médico-sociale oblige de fait à ouvrir nos structures à d'autres handicaps avec l'obligation de former les équipes. Le dispositif Vivre dans la Cité et le SAS-HR (service d'accompagnement spécialisé handicap rare) dans les Pays de la Loire rassemblent des personnes plurihandicapées ; l'IJA Les Charmettes accueille des enfants en situation complexe, de même que pour le dispositif enfants de Bretagne qui accompagne quelques jeunes en situation de handicap intellectuel ; les ESAT reçoivent également d'autres handicaps tout en gardant une priorité pour les personnes déficientes visuelles, il faut alors décider en équipe de la capacité de pouvoir le faire dans de bonnes conditions et élargir ses partenariats ; les services sont amenés à prendre en compte ce type de situation dans leur travail avec d'autres ESMS (IME, SESSAD).

Ces différents cas de figure obligent nos professionnels à travailler en lien avec les partenaires de la santé de droit commun : mise en place de la télémédecine, conventions avec des professionnels de la santé, mais aussi interventions de nos professionnels auprès de services d'ophtalmologie par exemple.

A noter également les comités d'entente et partenariats initiés par certains groupes autour d'une activité (showdown), pour organiser une permanence et s'ouvrir ainsi à de nouveaux publics (paroisse par ex), pour mieux suivre les questions d'accessibilité.

2 L'international

Si la construction d'une société véritablement inclusive se heurte encore chez nous à de nombreux obstacles, le défi est encore plus considérable pour les personnes aveugles et malvoyantes des pays dits en développement.

Cependant, grâce à l'émergence parmi elles de responsables opiniâtres qui ont réussi à faire changer peu à peu le regard porté sur le handicap visuel, de réels progrès ont été accomplis en matière d'accès à l'éducation et à diverses formes d'insertion socio-professionnelle.

¹ Les communautés 360 s'inscrivent dans la continuité de la « Réponse accompagnée pour tous » avec pour ambition de répondre de manière plus coordonnée et systémique à toutes les personnes en situation de handicap et à leurs aidants, en proximité de leur lieu de vie.

Ces efforts contribuent à la construction d'un monde plus inclusif à laquelle VOIR ENSEMBLE doit continuer d'apporter sa contribution.

La CSI au sein de VOIR ENSEMBLE agit depuis plus de cinquante ans en partenariat avec des organisations de personnes déficientes visuelles des pays en développement, principalement en Afrique francophone, par l'envoi de matériel didactique, l'organisation et le cofinancement de stages de formation aux apprentissages spécifiques (braille, locomotion...), l'aide au financement de la rémunération du personnel d'encadrement pour des écoles d'enfants et de jeunes en situation de déficience visuelle. Elle cofinance également certains projets générateurs de revenus, conçus et mis en œuvre par des associations locales au profit des personnes aveugles ou malvoyantes. Les actions de la commission pour 2022, évoquées dans la première partie de ce rapport, contribuent à l'ouverture de l'association.

3.4 Défi 4 : s'adapter aux enjeux de demain

Pour la prochaine décennie, une part importante des enjeux pour notre association sera de développer et faire connaître ses actions plus largement, dans un secteur médico-social en plein bouleversement, de porter des innovations, en particulier dans les domaines du numérique et du développement durable.

Cela concerne les différentes composantes de VOIR ENSEMBLE : le Mouvement comme les établissements et services. VOIR ENSEMBLE souhaite adapter son fonctionnement à une évolution toujours plus forte vers un tout numérique, aux nouvelles formes d'engagement et aux réalités locales pour répondre au mieux aux attentes et besoins des personnes en situation de handicap visuel.

Les nouveaux enjeux du secteur social et médico-social, décloisonner et coordonner les prestations et moyens nécessaires au parcours de vie et de soin des personnes, sont fondés sur l'histoire du secteur et l'évolution des politiques publiques ainsi que des pratiques et l'apparition de nouvelles notions telles, la personne, le parcours, le territoire. L'État nous demande d'adopter une approche situationnelle et territoriale pour répondre de façon articulée et cohérente à l'ensemble des besoins et attentes de la personne. Cela se fait dans le cadre d'une stratégie d'intervention globale et partagée, sous la forme d'un « plan personnalisé », en veillant à éviter les ruptures de parcours et d'inscrire les interventions dans une dynamique qui a du sens pour la personne : parcours de vie, parcours de soins, etc. Les équipes médico-sociales, dans leur pratique quotidienne, se trouvent en première ligne pour répondre à cet enjeu.

À quoi devons-nous nous attendre dans cette révolution culturelle ? Aujourd'hui l'administration attend des établissements et services médico-sociaux qu'ils soient ouverts sur leur environnement, qu'ils participent au maillage territorial des ressources sanitaires, sociales, médico-sociales et de droit commun. Cette évolution du secteur médico-social nécessite pour VOIR ENSEMBLE d'être dans ce domaine « appui ressource » pour un territoire, de fonctionner en dispositifs, avec des plateformes de services et, par conséquent, de trouver des ressources humaines et financières complémentaires.

1 Porter des innovations / place du numérique :

Dans le domaine du numérique, une formation à l'utilisation du site internet a été proposée aux adhérents en novembre.

Comme souligné précédemment, le renforcement des partenariats avec le secteur médical s'est poursuivi cette année en étendant la télémedecine sur nos différents pôles et le recours au dispositif Handisoins (une plateforme qui permet de trouver des soins adaptés aux personnes en situations de handicap) dans les Pays de la Loire, en développant les liens avec des services ophtalmologiques, en organisant la présence une fois par trimestre d'une ophtalmologue pour des études de cas au sein du pôle Centre-Auvergne-Bourgogne afin d'adapter les accompagnements.

Pour compléter, dans la mesure du possible (temps, disponibilité), nos professionnels enrichissent la réflexion sur la prise en compte et l'accompagnement du handicap en apportant des réponses à des situations complexes (tables rondes d'Handicap 22 et participation au GOS - groupe opérationnel de synthèse - organisé par les MDPH qui étudient les solutions d'accompagnement possibles pour les personnes dites « cas complexes » ou « zéro solution »), en participant à la plateforme des aidants...

Ce travail en partenariat débouche sur la réalisation de projets innovants (Kidzpad et déambulateur intelligent en Centre-Auvergne-Bourgogne, lunettes IRVA, aspirateur-laveur robot en Pays de Loire, système d'encaissement adapté à la déficience visuelle, Nextore, en Gironde et Hauts de France) en lien avec des prestataires œuvrant dans les nouvelles technologies.

Pour faire face à tous ces défis, la formation des équipes est cruciale, en particulier en ce qui concerne le digital avec l'arrivée du numérique dans la santé (mise en place prochaine d'un DUI), la veille technologique pour nos services, la mise en place au niveau national d'un SIRH. Cela nécessite également un investissement régulier dans du matériel actualisé par rapport à l'évolution des besoins et des avancées technologiques, pour optimiser le travail des équipes et rester performant.

Un travail de recherche-action continue en Pays de la Loire avec l'Équipe Relais Handicaps Rares et le CRA (centre ressources autisme), et dans le pôle Centre-Auvergne-Bourgogne avec l'INRIA (Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique), le pôle Saint-Hélière (Centre de médecine physique et de réadaptation) et VOIR ENSEMBLE (projet Dornell), avec le CNRS de Toulouse, mais également autour du dispositif Legobracaille.

Par ailleurs, dans l'objectif de mieux connaître la population des déficients visuels, l'étude Homère s'est poursuivie en 2022. Cette étude nationale reposant sur un questionnaire dense, menée en lien avec huit autres organisations et associations du secteur, vise bien évidemment à disposer de données pour enrichir les réflexions du futur observatoire de la déficience visuelle, mais surtout à conduire les actions prioritaires à mettre en place pour œuvrer à l'inclusion des personnes déficientes visuelles et soutenir la réalisation de leurs aspirations. Lancée en phase expérimentale sur la région Auvergne-Rhône-Alpes le 11 février 2021, cette étude s'est déployée dans toute la France. 2302 personnes ont répondu au questionnaire, 1865 ont été retenues (les malvoyants ont été mis de côté). Le deuxième semestre 2022 a été consacré à la préparation du colloque de restitution prévu le 7 février 2023.

Plusieurs de nos administrateurs et salariés ont été mobilisés dans les événements de lancement qui se sont déroulés dans différentes régions. Sylvie THEZE, Carole GODIN et le président Jacques CHARLIN ont suivi cette étude pour VOIR ENSEMBLE.

2 Adapter notre fonctionnement :

Du côté du Mouvement, la Journée intergroupes avait pour thème le fonctionnement. Des pistes de travail ont été proposées par les participants pour améliorer le fonctionnement et reprise par le COPAM, avec comme réalisation en 2022 : le changement de serveur de mail pour faciliter l'utilisation et renforcer la sécurité, le travail sur une campagne de recrutements d'adhérents et la mise en place en septembre d'une lettre aux adhérents.

3 Développement du bénévolat et des formes d'engagement :

Dans l'objectif de renforcer l'équipe et d'assurer de nouvelles missions, le siège accueille depuis octobre 2022 une jeune volontaire en service civique.

4 la dimension du développement durable :

Le principe général du développement durable est qu'il doit répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il recouvre plusieurs dimensions :

- Économique : cela comprend les compétences de l'ensemble des personnes du réseau, notamment celles des professionnels, les capacités organisationnelles, le système d'information et de communication, l'image de l'association.
- Social et sociétal : améliorer la réponse apportée aux problèmes qui nous sont posés.
- La gouvernance : nécessité d'une implication forte dans la responsabilité sociétale et environnementale.
- Environnemental, avec trois axes déterminants : l'atténuation du changement climatique, la réduction de la consommation énergétique, la gestion des déchets.

Les dimensions écologiques et humaines sont au cœur de la réflexion de nos différentes structures, chaque pôle met en place des aménagements pour s'engager dans le sens du développement durable : travail sur les repas, la gestion des excédents alimentaires et des déchets, définition d'une politique RSE. L'ESAT Domaine du Puch se dirige vers une protection biologique intégrée, la conversion biologique des Bordeaux blancs et des rouges dans un avenir proche ; et côté atelier espaces verts, il investit dans du matériel électrique. Toutes ces évolutions se font avant tout dans un souci de protection de la santé des travailleurs.

Les pôles qui doivent renouveler leur flotte de véhicules choisissent de sortir massivement du Diesel pour aller vers l'hybride, le GPL et l'électrique, malgré le coût.

5 Développement par les activités :

Au-delà des conventions de partenariats plusieurs groupes se sont emparés de cet item de notre projet associatif pour lancer en 2022 :

- En Seine-et-Marne un atelier danse, adapté aux DV mais ouvert à tous, le 8 octobre avec l'association Kif Kif Bledi, danses traditionnelles Ahwash (Maroc) et Dabké (Liban),
- Dans le Rhône une formation aux premiers secours avec des Sapeurs-Pompiers du département
- Dans la Loire, un atelier showdown

6 La démarche commerciale :

Les ESAT et les EA mettent en œuvre pour leurs salariés ou travailleurs un accompagnement spécifique destiné à favoriser la réalisation de leur projet professionnel, la valorisation de leurs compétences et leur mobilité au sein de VOIR ENSEMBLE ou d'entreprises extérieures. Ces structures connaissent de fortes évolutions législatives depuis 2020.

Les EA occupent une place restreinte mais singulière au sein des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, mais font totalement partie du marché du travail. Le travailleur handicapé y a un statut de salarié de droit commun.

Les ESAT ont une place à part dans le monde du handicap : ils proposent aux personnes en situation de handicap orientées vers un milieu protégé d'exercer une activité professionnelle et de recevoir un soutien médical, social et éducatif. Ces travailleurs, qui n'ont pas le statut de salariés, perçoivent une rémunération garantie, comprise entre 55 % et 110 % du Smic.

L'association VOIR ENSEMBLE pense que ces dispositifs sont nécessaires et adaptés aux personnes déficientes visuelles, car elles sont confrontées directement au monde concurrentiel du travail avec une nécessité de performance, mais dans un cadre adapté à la situation de chaque personne déficiente visuelle.

Les évolutions législatives concernant les EA et les ESAT impliquent une reconfiguration et une adaptation des missions sociales dans un contexte d'évolutions multidimensionnelles : une politique d'inclusion, les publics accueillis, le marché concurrentiel. Dans ce contexte, l'association doit permettre aux directeurs de ces structures de disposer d'un cadre et de modalités d'intervention adaptés aux nouveaux défis, de travailler avec les acteurs qui œuvrent dans ce champ : financeurs, réseaux d'insertion professionnelle, réseaux d'entreprises...

Nos ESAT mettent l'accent sur le recrutement pour répondre à l'enjeu commercial (recrutement en cours d'un nouveau chef de service à Renaissance avec un profil orienté sur la dimension commerciale).

En 2022, un site Internet dédié aux activités commerciales de l'ESAT (<https://www.lentre-vue.fr/>) portant plus spécifiquement sur le restaurant l'Entre-Vue, la Cafet' (située au sein de l'IRTS) et la Boutique a été mis en ligne, de même qu'un compte LinkedIn.

A l'ESAT du Puch, un commercial a été embauché en contrat pro ainsi qu'un stagiaire d'une école de commerce : cela a permis de travailler sur l'image de l'entreprise Puch et d'alimenter les réseaux sociaux.

L'image renvoyée par nos différents sites est importante et une réflexion est menée dans chaque pôle pour améliorer la visibilité de leurs actions. L'expertise de nos professionnels est assez largement reconnue, mais cela permet de nous faire connaître de nouveaux acteurs qui n'interviennent pas forcément dans le champ du handicap : municipalités (participation aux commissions d'accessibilité), entreprises et/ou institutions publiques ou privées (formation/sensibilisation des équipes à la déficience visuelle, adaptation de locaux...), clubs sportifs...

De façon générale, la réflexion sur une communication adaptée à chaque enjeu valorise le travail réalisé sur le terrain et la capacité d'innovation des équipes (film Au-delà de nos regards, Les Charmettes, émission de radio, Rémora 95, réalisation de documents de communication ciblés). Structurer la démarche commerciale est importante tant sur le plan économique, puisque l'association finance ces activités sur fonds propres, mais également en termes d'image et de plaidoyer pour conforter la place des personnes en situation de handicap dans la société et valoriser leurs productions.

4. CONCLUSION

Dans un contexte rendu difficile par deux années de pandémie mondiale, VOIR ENSEMBLE a poursuivi son action en vue de favoriser l'inclusion et a développé de nombreuses nouvelles actions en lien avec le projet associatif.

Plusieurs défis ont été ainsi relevés cette année, pour permettre l'ouverture, l'inclusion scolaire, faciliter l'emploi des personnes déficientes visuelles, leur permettre de vivre dans des habitats adaptés.

La présence de l'association dans les médias et sur les réseaux sociaux s'est intensifiée, des innovations ont été lancées et les partenariats ont permis de porter des messages au plus haut niveau que ce soit en matière d'accessibilité ou dans le domaine de la reconnaissance des métiers du médico- social et de leur valorisation.

Je terminerai ce rapport en reprenant les mots écrits récemment par notre président Jacques Charlin :

« Notre secteur se trouve confronté à des injonctions paradoxales : accepter des rémunérations peu attractives mais répondre à un cadre médicosocial normatif grandissant et exigeant des connaissances et formations de plus en plus pointues.

VOIR ENSEMBLE s'est associée dès le début à toutes les démarches collectives, visant à faire appliquer et financer par les autorités de tarification la revalorisation salariale Laforcade et Ségur. La temporalité (décalage) de plusieurs mois, entre la parution des décrets et le déblocage de ces fonds dédiés, a été souvent mal vécue par les salariés, en mal d'une reconnaissance légitime, dans leur engagement professionnel.

A cela s'ajoute, un sentiment d'iniquité vécu par les « oubliés du Ségur », les critères d'éligibilité à ces revalorisations de salaire excluant certaines catégories professionnelles et créant des tensions dans des équipes pourtant soudées, qui partagent des valeurs communes autour d'un travail quotidien intéressant, motivant et ayant du sens.

Au regard de ces difficultés quotidiennes, VOIR ENSEMBLE, comme ses homologues fait face à une pénurie des métiers de l'Humain, à une crise des vocations et à des écoles de formation à ces métiers désertées.

En raison des difficultés à attirer, recruter et fidéliser des professionnels, le secteur commence à donner des signes de fragilité structurelle. Comment assurer un accompagnement quotidien de qualité, comment prendre soin de chacun, écouter, rassurer, permettre à toutes les personnes accompagnées de s'exprimer, de vivre une vie pleinement citoyenne ? Comment répondre aux enjeux de demain qui sont déjà les défis d'aujourd'hui telles la numérisation des pratiques professionnelles ou encore l'inclusion dans les cités ?

Alors, en parallèle de notre campagne « InvisibiliséEs mais indispensables » qui questionne le « Que feriez-vous sans nous ? », nous pouvons dire à tous les professionnels de VOIR ENSEMBLE, que ferait on sans vous ? »

Que tous, professionnels du terrain, résidents, travailleurs de nos ESAT, bénéficiaires, familles, bénévoles, salariés du siège social, soient remerciés chaleureusement pour leur investissement sans faille et leur mobilisation quotidienne.

Marion Montessuy,
Directrice générale

5. ANNEXES

- Composition du conseil d'administration
- Liste des établissements et services
- 2022 en quelques chiffres
- Représentation de l'activité des établissements et services
- Qui fait quoi au siège ?
- Que proposent les groupes de VOIR ENSEMBLE ?
- Services rendus par le siège aux établissements et services
- Les représentations nationales

6. Glossaire

Agefiph :	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
CCFD-terre Solidaire :	Comité catholique contre la faim et pour le développement-Terre Solidaire
CFPSAA :	Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et des amblyopes
CNCPH :	Conseil national consultatif des personnes handicapées
CNSLC :	Commission nationale Sports, Loisirs et Culture
Copam :	Comité permanent d'animation du Mouvement
Copes :	Comité permanent des établissements et services
CSI :	Commission Solidarité internationale
EA :	entreprise adaptée
Ehpad :	établissement d'hébergement pour personne âgée dépendante
ESAT :	établissements et services d'aide par le travail
Inja :	Institut national des jeunes aveugles
MDPH :	Maison départementale des personnes handicapées
OCH :	Office chrétien des personnes handicapées
PPH :	Pastorale des personnes handicapées
RGAA :	Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité.
RQTH	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
SAE :	service d'appui à l'emploi
Safep :	service d'accompagnement familial et d'éducation précoce
S3AS :	service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation

7. 2022 EN QUELQUES CHIFFRES

- 2 000 adhérents
- 50 groupes locaux
- 9 commissions / groupes de travail nationaux
- 33 établissements et services
- 474 salariés au 31 décembre 2022 (431.20 Équivalents Temps Plein)
- 2000 personnes accueillies/accompagnées dans nos établissements et services

8. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION au 1^{er} juin 2022

Bureau national :

Jacques CHARLIN (président national)	non voyant
Matthieu JUGLAR (vice-président national)	non voyant
Bertrand LAINE (vice-président national)	mal voyant
Dominique ALLAIN (trésorier national)	voyant
Marie Céline AFONSO CHANTEPIE (trésorière nationale adjointe)	voyante
Christiane AUDEBERT (secrétaire national)	non voyante
Marie-Claude CRESSANT (secrétaire national adjoint)	non voyante
Père Hervé ROLLIN (aumônier national)	mal voyant

Autres membres :

Augustin BOUJEKA	non voyant
Lyvay BRINDLE	non voyant
Ali CHIHANI	non voyant
Angélique CLASSE	non voyante
Patrick DEHAYNIN	voyant
Yves DUNAND	non voyant
Bruno GENDRON	non voyant
Philippe GIORGETTI	non voyant
Marie Paule GIRODET	voyante
Valérie HACCART	mal voyante
Brigitte HIRIGOYEN	voyante
Victor LAVEDAN	mal voyant
Théo LENOBLE	non voyant
Françoise MAGNA	voyante
Christian PUISSANT	mal voyant
Pissin THAN	non voyant

9. LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS et SAMSAH) :

Rémora 93 (Seine-Saint-Denis), (SAMSAH)

Rémora 95 (Val-d'Oise) (SAVS)

Rémora 77 (Seine-et-Marne) (SAMSAH)

Rémora 59 (Nord) (SAVS)

Rémora 62 (Pas-de-Calais) (SAVS)

SAVS Côtes-d'Armor

Services d'appui à l'emploi (SAE) :

Rémora 59

Rémora 62

Service interrégional d'appui aux personnes déficientes visuelles (SIADV) de Bretagne

Service interrégional d'appui aux personnes déficientes visuelles (SIADV) de Normandie

Établissements d'éducation et d'enseignement adaptés - services d'inclusion :

Dans l'Allier, l'Institut des jeunes aveugles des Charmettes :

Section de première formation professionnelle (SPFP)

Service d'accompagnement familial et d'éducation précoce (SAFEP)

Service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAAS)

Dans la Nièvre : SAFEP et SAAAS

En Saône et Loire : SAFEP et SAAAS

En Bretagne : Centre éducatif de réadaptation pour déficients visuels (CERADV) de la Villeneuve-Ste-Odile ; Service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAAS) de la VSO

En Mayenne : Service d'éducation et de rééducation à domicile pour aveugles et amblyopes (SERDAA)

SAFEP

SAAAS

Établissements et services de travail protégé (ESAT et EA) :

L'ESAT Renaissance, à Loos

Foyer d'hébergement du Phare à Bordeaux

ESAT le Puch

La Ferme de la Villeneuve

Foyers d'accueil médicalisés

Foyer d'accueil médicalisé de Beaubois, à Bourseul

Foyer d'accueil médicalisé et foyer de vie Notre-Dame de Terre-Neuve et ses deux annexes, le Chêne Vert et les Amarres

Foyer d'accueil médicalisé La Pyramide

Foyer d'accueil médicalisé et foyer de vie Le Bel Horizon, à Lamballe

La Résidence Saint-Pierre (EHPAD)

10. QUI FAIT QUOI AU SIÈGE ?

Les missions du siège de l'association sont nombreuses et il nous a paru intéressant de vous proposer ci-dessous une liste des services concrets qu'il rend.

En dehors de l'hébergement rue Mayet, que nombre d'entre vous connaissent bien, le siège sert aussi à :

Pour le Mouvement :

- Organiser/suivre la vie statutaire (conseil d'administration, bureau et assemblée générale), des commissions nationales et des COPAM et COPES, et autres groupes de travail (ex : commission plaidoyer, équipes projets du COPAM),
- Veiller au respect des statuts,
- Fournir les cartes de membres et les timbres annuels,
- Gérer et actualiser les fichiers des adhérents et des abonnés,
- Remplir les obligations d'une association reconnue d'utilité publique auprès de la préfecture (publication des comptes, envoi des rapports annuels, demandes d'autorisations d'emprunts...),
- Représenter l'association auprès des instances et partenaires nationaux,
- Informer les adhérents et les responsables de groupes,
- Organiser/animer les formations et journées intergroupes
- Rédiger et envoyer les synthèses et comptes rendus,
- Organiser la JNAA (autorisations, commande et envoi du matériel...),
- Participer aux assemblées générales de groupes,
- Accompagner la démarche de plaidoyer
- Accompagner le thème d'année
- Accompagner les conflits, problèmes et tensions pouvant apparaître dans les groupes
- Rédiger et fournir les outils de communication (Voir Demain, site internet, newsletter, plaquettes et documents divers, guide des adhérents, revue de presse...) et les informations importantes,
- Rédiger et proposer des nouveaux documents pour les groupes (livret d'accueil des nouveaux adhérents, chartes, livret thème d'année...)
- Gérer les comptes, en veillant à fournir tous les justificatifs nécessaires,
- Gérer les finances et les placements de façon sécurisée et optimisée,
- Établir le bilan financier,
- Négocier les assurances, refacturées à prix coûtant aux groupes
- Aider pour les subventions,
- Aider et signer les conventions de partenariat et les contrats d'engagement républicain
- Aider, voire prendre le relais, pour la trésorerie des groupes,
- Entretien le partenariat avec l'ANCV (agence nationale pour les chèques-vacances) :

Pour les établissements et services : (cf. liste complète en annexe) :

- Veiller à ce que les établissements et services restent dans la ligne du projet associatif,
- Assurer leur pilotage,
- Veiller à la démarche qualité,
- Mettre en place l'harmonisation des systèmes de gestion et de paie,
- Optimiser les ressources,
- Accompagner les plans d'économies,
- Veiller au respect des procédures internes (groupes et établissements),
- Accompagner les directeurs dans les réunions et rencontres importantes,
- Gérer les ressources humaines et les relations sociales,
- Minimiser les risques employeur,
- Régler les problèmes juridiques éventuels et de toutes natures,
- Suivre les relations avec les autorités de tarification (conseil départemental, ARS...)

L'EQUIPE DU SIEGE

Une multitude d'autres tâches sont réalisées par l'équipe de salariés du siège (vous pourrez retrouver leurs noms et missions en annexe) afin d'assurer un service et un accueil de qualité, de gérer au mieux les imprévus et les demandes variées des adhérents. Le Siège fait en sorte de ne jamais couper le lien avec les groupes, d'accompagner les établissements et services et d'assurer la continuité du travail. Un grand bravo pour leur adaptation et pour leurs prises d'initiative.

Direction Générale :

Marion MONTESSUY, Directrice générale, est chargée de mettre en œuvre le projet associatif et politique décidé par le Conseil d'administration. Elle coordonne l'ensemble des services du Siège et leurs liens avec les groupes, les établissements et services. Elle organise, en lien avec le Président, la vie statutaire de l'association en garantissant la conformité aux statuts. Elle est responsable de la tenue des finances et des règles s'imposant aux associations reconnues d'utilité publique et aux établissements, services médico-sociaux.

Direction Générale Adjointe :

Carole GODIN, Directrice générale adjointe, est chargée de piloter l'ensemble des établissements et services et d'accompagner les directions de pôles dans les stratégies de développement et dans le quotidien, parfois complexes au regard des nouvelles modalités imposées par notre environnement très changeant. Carole GODIN est aussi la garante du respect du projet associatif et la cheffe de projet du D.U.I.

Service administratif et financier :

Marlène CARREIRA, Directrice administrative et financière, assure l'analyse et le suivi financier de l'association, le lien avec la société informatique, l'harmonisation de la paie. Elle répond à toute question des directeurs et des comptables en lien avec la gestion. Elle est associée à toute réflexion/projet induisant un engagement ou un risque financier. Elle est notre personne ressource pour toutes les questions liées aux chiffres et aux finances. Elle est aussi notre chef de projet pour la mise en place du nouveau SIRH.

Service ressources humaines :

Frédéric REICHART, responsable des ressources humaines, est chargé de travailler les accords, d'aider à la rédaction des contrats de travail, de réfléchir à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Il répond à toute question des directeurs en lien avec les ressources humaines. Il est associé à toute réflexion/projet induisant un risque humain. Il est notre personne ressource pour toutes les questions liées aux salariés.

Service communication et documentation :

Sylvie THEZE, responsable communication, réalise en interne la revue Voir Demain quatre fois par an. Chaque numéro comporte un dossier sur un thème d'actualité et valorise des actions innovantes et originales des groupes et des établissements et services. Elle assure également la rédaction de la newsletter envoyée par mail chaque mois. Elle constitue une revue de presse électronique bimensuelle à destination des directeurs avec une version pour les administrateurs, et répond aux questions des adhérents, mais aussi de personnes extérieures à l'association. Elle est associée à toute réflexion et projet de communication (élaboration de document, montage de projet...). Très accessible, le site internet permet de retrouver l'actualité de l'association et celle de notre secteur. Toutes les dimensions de l'association y ont leur place, groupes et établissements peuvent maintenant actualiser directement leurs informations. Sylvie THEZE suit également le dossier des chèques-vacances avec Judith CAILLOT.

Vie associative et plaidoyer :

Olivier RANDRIA, chargé de la vie associative et du plaidoyer, accompagne la dynamique de développement du Mouvement en lien étroit avec les administrateurs du COPAM. Il est le contact privilégié des groupes et des commissions, produit documents et livrets pour accompagner les projets. Il impulse et soutient la démarche du plaidoyer. Il s'occupe également de l'administration des réseaux sociaux de l'association et des adresses mails. Il est le tuteur de Margaux CABUT.

Assistanat de direction :

Judith CAILLOT, assistante de direction, est chargée du suivi des dossiers administratifs : assurances, legs, demandes de devis, préparations de réunions, de formations et rencontres diverses ainsi que l'organisation de la journée nationale de collecte. Elle est l'interlocutrice de la Direction générale et pour les envois de documents officiels, les demandes d'autorisation préfectorales diverses. Elle est aussi chargée de l'envoi des circulaires et organisation de l'assemblée générale. Elle gère la flotte des véhicules de l'association en lien avec Guillaume N'GUYEN. Judith CAILLOT suit et gère également les dossiers ANCV pour les chèques-vacances en lien avec Sylvie THEZE. Elle prépare les éléments variables de paie chaque mois.

Service comptabilité :

Guillaume N'GUYEN, comptable, suit toutes les opérations comptables du siège, il est également le contact privilégié pour la comptabilité des groupes dont il enregistre les comptes. Il réalise en lien avec la directrice générale les opérations de virements, les paiements, le suivi de tous les comptes de liaison avec les établissements et services. Il suit également les questions d'assurance et le suivi de la flotte en lien avec Judith CAILLOT.

Accueil :

Jean -Brice TEL, agent d'accueil (et Didier Verniest le vendredi) assure les réservations de chambres et de salles, la facturation, l'accueil au siège, le standard téléphonique et le service d'envoi et de réception du courriers, l'actualisation des différents fichiers (adhérents, adresses, abonnés) dès que les informations sont adressées au siège, l'envoi de matériel à destination des groupes. Il gère aussi les imprévus techniques et les interventions des entreprises de plomberie et/ou électricité en lien avec l'assistante de direction. Les adhérents qui le souhaitent peuvent bénéficier de l'hébergement, (sous réserve de s'y prendre à l'avance). Onze chambres sont à disposition pour faciliter les réunions et les formations, moyennant quelques règles à respecter.

11. SERVICES RENDUS PAR LE SIÈGE AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Veille à l'application des orientations politiques contenues dans le projet de

l'association VOIR ENSEMBLE

Respect des valeurs de l'association centrées sur la participation des personnes, sur le respect de leur intégrité, de leur dignité, et sur une démarche d'inclusion sociale

Réalisation des spécificités défendues par l'association

- Participation des personnes aux actes de leur vie et à la citoyenneté
- Compensation du handicap sensoriel
- Adaptation du cadre de vie

Gestion administrative

Intégration de tous les établissements et services sur la base SIRH nationale

Centralisation des assurances

Négociation de la maintenance SIRH

Études et négociations en cours : expertises comptables, flotte de véhicules

DSN

Impôts à la source

Échanges de bonnes pratiques

Suivi RGPD

Mise en place du dossier de l'utilisateur informatisé

Gestion et suivi du patrimoine

Ressources humaines / gestion du personnel

Comité social économique

Bilan social, rapport annuel consolidé obligatoire (mise en place de tableaux communs utilisables par les établissements et services)

Accord égalité hommes/femmes et accord de génération

Analyse de la pénibilité et des fiches pour les salariés concernés

Les fiches de postes types à décliner dans tous les établissements et services

Formation des directeurs sur les CDD

Formation pour tous les cadres de direction et une harmonisation des procédures pour les entretiens professionnels devenus l'élément fondamental du dispositif sur la formation professionnelle

Mise en conformité de la mutuelle avec l'avenant 328 de la CCN66, négociation des tarifs et options surcomplémentaires

Négociations annuelles obligatoires (NAO)

Négociation des accords nationaux (protocole d'accord pré-électoral, ARTT)

Accompagnement pour les litiges/ruptures/prud'hommes

Accompagnement des directeurs pour le suivi des instances de représentation du personnel
Soutien de la DG lors d'alertes des inspections du travail
Recrutements des directeurs et chefs de service en lien avec les directeurs
Intervention de consultants extérieurs pour sortie de crise
Conseil en management et veille juridique
Appui des directeurs dans la gestion des situations complexes
Harmonisation des paramétrages paie
Déclaration sociale nominative (formation groupée + pilotage national)
Harmonisation des congés
Mise en place des compteurs pour les congés
Tableaux de bord trimestriels, dont masse salariale
Doivent être encore mis en place avec l'arrivée de la responsable des ressources humaines :
Harmonisation des contrats
Suivi des entretiens professionnels
Mise en place d'un plan de formation national (pour mutualiser les moyens)
GPEC, mobilité, suivi des carrières
Suivi des remplacements
Intégration des nouveaux salariés
Suivi de l'évolution du cadre réglementaire

- Apprentissage
- Plan de santé au travail
- Assise sociale (loi Rebsamen)

Finances / comptabilité

Commission des finances présidée par le trésorier national de l'association
Harmonisation du plan comptable
Procédures pour les engagements de dépense
Travail sur les placements pour sécuriser
Contrôle et accompagnement des comptables, renforcement si nécessaire
Formation des comptables
Mise en place d'une gestion financière avec reporting et analyse des risques
Suivi gestion propre, mise en place de calculs de rentabilité
Élaboration du bilan par consolidation des comptabilités et rédaction des annexes s'y afférant, travail en complémentarité de la mission du commissaire aux comptes.
Accompagnement sur les tableaux de bord de l'ANAP
Accompagnement dans la mise en place de CPOM
Assistance technique auprès des directeurs pour l'élaboration des budgets prévisionnels
Contrôle et élaboration des comptes administratifs
Suivi des investissements, élaboration des simulations, contrôle et suivi des amortissements

Suivi des emprunts

Élaboration d'outils de contrôle et d'analyse

Doivent être encore mis en place : la centralisation de la trésorerie et la négociation nationale des emprunts

Démarche qualité (évaluation interne et externe)

Apprentissage de la démarche d'évaluation sur l'ensemble des établissements et services

Un audit croisé entrant dans la démarche d'évaluation interne, (audit basé sur le référentiel de bientraitance mis en place par le siège.)

Une procédure d'organisation et de mise en œuvre de la réglementation relative aux obligations d'évaluation interne (autoévaluation) et d'évaluation externe (par un organisme habilité)

L'évaluation externe par un cabinet commun pour faciliter l'harmonisation de la démarche et réaliser des économies

Harmonisation des préconisations d'amélioration continue de la qualité au regard de la cohérence de l'action associative

Une formation pour les acteurs de la qualité sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM

Développement

Accompagnement pour la réponse aux appels à projets

Création d'un module de formation pour adultes « Mieux comprendre la déficience visuelle »

Formation de formateurs occasionnels labellisés

Engagement dans les équipes relais handicaps rares

Protocoles de partenariats et de coopération

Coordination

Préparation et participation aux conseils d'administration, bureaux, assemblée générale, au comité permanent des établissements et services

Relations avec la préfecture (autorisations d'emprunts, patrimoine)

Mise en place d'un comité de pilotage pour les actions en gestion propre

Réunions régulières pour donner aux directeurs les directives nationales

Réunions thématiques téléphoniques pour les directeurs en plus des réunions générales pour tout dossier demandant une position rapide

Communication

Création d'outils et de plaquettes

Validation de tous les documents de communication interne et externe par le siège et/ou le conseil d'administration

Dossiers spécifiques dans Voir Demain (handicaps rares, surdité, braille, accessibilité...)

Site internet : pilotage et actualisation du site comportant une partie importante sur les établissements et services et un espace interne permettant de diffuser les documents obligatoires, les annonces de postes à pourvoir, les accords négociés, les procédures et orientations à suivre ; mise en place de la base de données

Mise en place de soirées du plaidoyer et de campagnes sur les métiers du médico-social

12. QUE PROPOSENT LES GROUPES DE VOIR ENSEMBLE ?

Dans les groupes de VOIR ENSEMBLE, il est possible aux adhérents de bénéficier :

- ✓ Des activités sportives, culturelles et de loisirs (randonnées, voyages, pétanque adaptée, showdown, bridge, coinche, jeux de société, chant choral, théâtre, gymnastique, tandem voyant/non-voyant...)
- ✓ De formations à l'informatique et aux logiciels adaptés
- ✓ De présentation de matériels nouveaux facilitant la vie quotidienne des personnes ayant une déficience visuelle
- ✓ De visites culturelles (musées, châteaux, etc.)
- ✓ De rencontres à dimension culturelle et chrétienne (partage d'Évangile, pèlerinages, célébrations...)
- ✓ De prêts de livres audio ou braille
- ✓ D'actualités sociales concernant la déficience visuelle
- ✓ D'informations concernant des demandes très diverses : école de chiens-guides, donneurs de voix, sociétés de matériels spécialisés...
- ✓ De conférences sur des thèmes divers (relooking, les huiles essentielles...)
- ✓ De transports organisés avec des chauffeurs bénévoles pour participer aux activités (très important en milieu rural)
- ✓ D'achats groupés de matériel adapté (très chers)
- ✓ De cours de braille
- ✓ D'être accompagné dans les démarches nécessaires à la reconnaissance du handicap ou à l'obtention des allocations ou des aides techniques
- ✓ D'être aidé dans le montage des dossiers administratifs
- ✓ D'être accompagné dans la recherche d'un emploi...
- ✓ Certains groupes réalisent aussi gratuitement pour des non-adhérents :
 - ✓ Des formations pour toute personne qui souhaite découvrir le matériel et les logiciels adaptés (très utiles aussi pour les personnes âgées qui perdent leur autonomie), mais aussi le matériel pour faire de la cuisine ou faciliter la vie quotidienne
 - ✓ Des sensibilisations à la déficience visuelle pour les partenaires locaux (interventions dans les écoles et collèges, auprès des écoles de travailleurs sociaux, auprès des infirmières, dans les mairies, dans les offices de tourisme...)
 - ✓ Des visites à domicile de personnes âgées ou isolées devenant ou devenues aveugles et ne pouvant se déplacer pour maintenir le lien social et rompre la solitude
 - ✓ Des visites dans des résidences de personnes âgées, à l'hôpital ou en maison de convalescence
 - ✓ Des animations dans les CCAS, les résidences de personnes âgées et les écoles
 - ✓ Des cours de braille
 - ✓ Des démonstrations de circulation avec canne, avec chien-guide
 - ✓ Des repas sous bandeau (repas dans le noir) pour découvrir la déficience
 - ✓ Des journées/soirées de découverte de films en audiodescription

- ✓ Des journées de pratique d'activités mixtes valides/déficients visuels (course avec guide, tandem, pétanque, showdown, curling)
- ✓ Des lotos et tombolas ouverts aux habitants de la commune
- ✓ Des envois de matériels informatiques adaptés, de livres braille ou audio, de lunettes...
- ✓ Des interventions (sur demande des ARS, des mairies et conseils départementaux, des écoles et universités) dans des colloques/conférences sur les thèmes du handicap, de l'estime de soi en situation de handicap, les sujétions liées au handicap, la discrimination, l'autonomie, etc.

13. REPRÉSENTATIONS NATIONALES

Notre association s'implique, vous le savez, dans de très nombreux organismes. Elle entretient aussi des conventions avec un certain nombre de partenaires. Chaque relation mobilise au minimum un administrateur. Il convient de souligner que, grâce à cela, nous apportons notre contribution sur de multiples plans. Nous n'aborderons ici que les points principaux à retenir résultant de certains de nos partenariats.

Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD Terre-Solidaire) :

Antonio PIRES et Nicolas KOKOUMA étaient nos représentants à l'assemblée générale du CCFD-Terre Solidaire, ainsi qu'à la commission Éducation au Développement.

Promesse d'Eglise : Marie Claude CRESSANT nous représente.

Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss) :

Cette fédération regroupe toutes les grandes associations et fédérations du secteur sanitaire et médico-social. L'Uniopss reste le premier porte-parole du secteur vis-à-vis des pouvoirs publics. Chaque projet élaboré par les ministères concernés fait l'objet d'une analyse et d'une prise de position, en concertation avec tous les groupements et les unions régionales qui constituent l'Uniopss. La directrice générale et la directrice générale adjointe participent à certaines réunions et commissions de l'Uniopss.

La Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA) :

Jacques CHARLIN, Christiane AUDEBERT, Marie Claude CRESSANT, Matthieu JUGLAR, Valérie HACCART, Bertrand LAINE, Marie Paule GIRODET, Françoise MAGNA, Bruno GENDRON, Thibaut de MARTIMPREY nous représentent aux réunions du conseil d'administration et des commissions (accessibilité, culture, juridique, emploi, avenir et médico-social) et participent ainsi aux grandes décisions concernant la CFPSAA.

Olivier RANDRIA suit les actions collectives de plaidoyer réalisées sous l'égide de la Confédération.

Etude Homère : Jacques CHARLIN, Matthieu JUGLAR et Sylvie THEZE ont suivi les travaux et événements de l'étude Homère sur les personnes en déficience visuelle.

Fédération sportive et Culturelle de France (FSCF) : Dominique ALLAIN a participé au groupe GPS.